

Compte rendu du conseil d'école du 1^{er} février

Madame la directrice remercie les personnes présentes, explique la forme hybride du conseil d'école et les raisons du changement de date.

Ordre du jour

1/ Effectifs de l'école pour l'année prochaine. 2/Budget 2019 et demandes à la municipalité. 3/Rythmes scolaires à la rentrée 2021/2022 4/ Projet d'école 5/Bilan des exercices de sécurité 6/Informations diverses 7/Questions des parents d'élèves

Personnes présentes : Municipalité : Mme Deshayes . Parents élus : Mr Jolivet, Mme Jolivet Le Rouet, Mme Lavigne, Mme Lerebours, Mr Groult, Mme Baisnée, Mr Deslande. Enseignants : Mme Ador (TPS/PS) Mme La Jeannière (TPS/ PS, PS/MS, CE1/CE2), Mme Guérin (MS/GS), Mme Renouf, (CP/CE1), Mme Bachelier (CE2/CM1), M. Dutron (CM1/CM2), et Mme Mennier (PS/MS et directrice de l'école), M. Préhu (remplacant de Mme Mauger), Mme Jeanne (CE1/CE2). **Excusés** : Mme Prevel, Mme Lefèvre, Mr Lerenard.

1/Effectifs de l'année prochaine

Nombre d'élèves inscrits à ce jour : 156 (+ 3 actuellement absents mais de retour en avril soit 159).

13 CM2 partent ,**29 PS** inscriptions possibles + les 5 TPS de cette année soit 34 PS.

Futurs TPS possibles de début d'année : 8 .

Soit en tout $159 - 13 = 146$ $146 + 29 = 175$ plus les TPS (8) soit 183 élèves.

Nous ne connaissons pas la répartition de l'année prochaine, les chiffres peuvent vite évoluer.

L'accueil des TPS est en réflexion, leur accueil dépendra du nombre de PS, de la capacité du dortoir et des conditions d'accueil dans les classes de maternelle.

Cependant, les parents peuvent s'inscrire en mairie tout en sachant que l'avis définitif ne sera prononcé qu'en juin.

Donc vraisemblablement, nous sommes très loin d'une fermeture bien au contraire...

Question à la mairie : « Est-ce que les dates d'inscriptions sont fixées pour les futurs PS ? »

Réponse de Mme Deshayes: entre le 15 et 20 mars théoriquement.

Date de **visite de l'école** : dans la deuxième quinzaine de juin. Les parents concernés devront appeler l'école au début du mois de juin pour convenir d'un RDV (peut-être en 2 ou 3 temps, en fonction du nombre de demandes).

2/Budget 2021 et demandes à la municipalité.

DEMANDES DE TRAVAUX

Mme Deshaye explique que la commission scolaire se réunira le 9/02 et que le budget sera voté courant avril.

Demandes pour le budget investissement : capacité d'accueil des petits ; petit matériel pédagogique par cycle. Pas besoin de demande de vélos cette année car déjà traitée l'année dernière.

Travaux divers (réponses de Mme Deshayes en italique).

1/ Plusieurs trous forment des flaques, serait-il possible de les reboucher ? (une entre le garage et le grillage, une autre à la sortie du préau cycle 2, une autre au fond de la cour cycle 2 et une au niveau du portail du côté maternelle). *Les employés municipaux ont percé des trous pour faciliter l'évacuation de l'eau.*

2/ Le portail du plateau est très abîmé et surtout, il a des difficultés à rester ouvert lorsqu'il y a du vent (il est lourd et se rabat sur les élèves si personne ne le bloque). Serait-il possible d'avoir un « bloc » porte ou autre ? *Il est envisagé changer directement le portail. Gabriel Catherine doit le passer au budget 2021.*

3/L'élastique du sable est à revoir et il faudrait remettre du sable pour faire une montagne. *Fait le mercredi 27 janvier.*

4/Pourriez-vous désinstaller le petit poste hifi noir de la salle de motricité pour le suspendre dans la classe de Mme Ador (qui n'en a plus) ? *Fait.*

5/ Un ballon est resté coincé dans une gouttière. *Fait .*

6// Il y a des rideaux dont les crochets sont descendus chez Mme Guérin et plusieurs rideaux ne se lèvent plus dans les bâtiments du pôle 2 et 3. *Pour les crochets, fait. Concernant les rideaux qui ne se lèvent plus, Auguste est toujours sur le sujet. Il consulte très régulièrement la société. Une leur d'espoir, l'entreprise serait bientôt réapprovisionnée et il pourrait enfin réparer les volets (les moteurs actuels n'étaient plus disponibles , ce qui entraînait un changement complets de tous les volets).*

7/Concernant l'informatique, M Dutron a demandé s'il était possible de réinstaller OKI sur les PC élèves pour finir ses cartouches. La demande a été transmise à M Lemarinel début décembre mais nous sommes sans nouvelle. *Mme Deshayes se renseigne .*

8/Concernant les ballons de basket du garage. Serait-il possible de les gonfler pour pouvoir dribbler? Il y en a environ 25 dans 2 bacs. Même demande pour les ballons de la maternelle. *Fait .*

9/Est-il possible de fixer une toise dans la classe des CP ? Besoin de faire des petits trous dans le mur avec Auguste. *Auguste passera prochainement .*

10/ Une roue du chariot des ordinateurs de la maternelle est dégonflée... *Fait.*

11/Le bas de la dernière fenêtre de la classe de Mr Dutron est abîmé. *Fait.*

12/11 nous manque une alarme sur l'école. A l'heure actuelle, nous ne disposons pas d'alarme pour le PPMS risque majeur (à l'exception d'une corne de brume qui oblige la directrice à sortir de l'école alors que le mot d'ordre est « confinement »...).

Serait-il possible d'envisager une alarme lumineuse qui remplacerait celle du PPMS intrusion/attentat et qui est très sonore ? Ainsi l'alarme lumineuse servirait au PPMS attentat et la sonore actuelle au PPMS risques majeurs. *Gabriel Catherine se met en relation avec une entreprise pour pallier à ce problème.*

Information supplémentaire :

Le préau supplémentaire pour la cour du pôle 2 a été voté. Il mesurera 20x5m. Il sera installé aux vacances d'avril ou à celles de l'été.

Remerciements à

-l'APE pour l'achat des livres de Noël pour les enfants.

-La municipalité pour tous les travaux réalisés rapidement depuis que la demande a été envoyée.

3/ Rythmes scolaires

Il nous a été demandé d'organiser un CE avant le 8 février afin de vous présenter les nouveaux rythmes scolaires.

Il n'y a pas de nouveauté. Il a été convenu entre les enseignants et les élus municipaux que nous ne modifierions pas les heures délimitant le temps d'enseignement de la pause méridienne, à savoir : 8H45 (+10 min d'accueil) -12h//13h45 (+10 min d'accueil) - 16h30.

Voté par le CE à l'unanimité.

Question d'un parent : Y a-t-il eu un débat, d'autres propositions ?

Réponse : Il n'y a pas eu débat, aucun changement n'a été proposé. Ces horaires seront à revoir dans 3 ans.

4/Projet d'école 2020/2024

Au départ la mise en place du nouveau projet était prévue en janvier, elle a été reportée au plan académique après les vacances de février. Les actions seront donc expliquées au prochain conseil avec un début de mise en œuvre, après validation de notre supérieur hiérarchique. Cependant les axes et objectifs sont déjà fixés :

Axe 1 : plus d'équité pour plus de réussite

Objectif 1 : Lire, écrire, compter, respecter autrui et dire : garantir les apprentissages fondamentaux

Axe 2 : Plus de mobilité pour élever son niveau de formation et choisir son avenir

Objectif : Assurer une offre artistique, scientifique et internationale accessible à l'ensemble des écoles

Axe 3 : Des territoires d'éducation et de formation collaboratifs et dynamiques

Objectif : Associer étroitement les familles et plus particulièrement celles les plus éloignées de l'École

Une fois validé, nous le mettrons en place en fonction de la situation sanitaire.

5/ Bilan des exercices de sécurité

Pour rappel : un exercice incendie a eu lieu le lundi 28 septembre. Tout s'est bien passé.

Un PPMS attentat (on fuit) était prévu le lundi 16/11, mais les travaux de la salle multi-activités ne le permettaient pas. Il a donc été remplacé par un PPMS attentat (on se cache). Mr le maire et Mme la directrice sont passés dans les classes où les élèves étaient cachés. Les règles ont été respectées : rideaux fermés, élèves silencieux et cachés du mieux qu'ils le pouvaient.

Un **PPMS confinement** départemental aura lieu le mardi 16 février avec mise en situation téléphonique (différents appels de différents acteurs). Les élèves devront rester 1h en exercice en classe. Une note d'information sera transmise aux parents. **Depuis le Conseil d'école, l'exercice prévu au niveau départemental a été annulé par l'inspection académique.**

6/Informations diverses

a /La crise sanitaire actuelle pèse toujours sur l'école, :

-Nous sommes soumis à un protocole sanitaire qui exige un lavage de mains réguliers. Nous savons que le savon pose problème mais nous ne sommes pas responsables ... Différents changements de savon ont été testés.

Un autre problème important mais peu évoqué est la répercussion de cette situation sur les apprentissages :

- le temps de ces derniers s'en trouve réduit (plus d'une vingtaine d'élèves qui doivent se laver et rincer correctement les mains, ça prend du temps).

- le travail en groupe, en élémentaire, situation riche pédagogiquement, est particulièrement entravé par les contraintes matérielles (usage unique, « mise en quarantaine », distanciation physique...).

- l'enseignement physique et sportif est particulièrement impacté.

- les pôles sont toujours séparés .

-les sorties scolaires ont été annulées car vivement déconseillées à partir d'octobre (confinement).

-on ne peut toujours pas faire entrer les parents dans l'école ce qui explique les échanges à l'extérieur ou par téléphone ; Mme Mennier rappelle que ce n'est pas par convenance personnelle, mais qu'il s'agit d'une demande institutionnelle.

- la réunion en distancielle pour ce soir (pas plus de 6 personnes ne peuvent se réunir).

-attestation à remplir par les parents (et non par le médecin) à la demande de l'Inspection académique.

Mme Deshayes nous informe d'un nouveau protocole découvert ce matin par le biais d'autres mairies. Il y est exigé une distanciation de 2 mètres entre classes à la cantine. Le 1^{er} service n'est pas impacté par ce changement mais pour le 2nd, une classe mangera dans l'accueil du centre de loisirs. La classe des CM1/CM2 commencera dès demain midi (mardi 2/02).

b/ La natation qui devait débiter le 29 janvier jusqu'au 09/04 a été annulée car toutes les activités sportives sont dorénavant interdites en intérieur. La date d'une reprise possible n'est pas connue.

Classes concernées: MS/GS, CP/CE1, CE2/CM1, CM1/CM2

Restent les CE1/CE2 ,placés sur le 2^e créneau, du mardi 13/04 (matin) jusqu'au 15/06.

L'utilisation de la salle multi activité tellement espérée pour la pratique de l'EPS en élémentaire n'est plus d'actualité.

c/L'infirmière scolaire est venue à la première période (septembre et octobre) afin de récupérer le retard des visites pour une quarantaine d'élèves.

Elle reviendra le 23 avril pour les GS.

d/Sorties et actions prévues :

-Intervention des gendarmes (présentation de leurs missions) et de l' infirmière scolaire (prévention) sur le cycle 3 à l'école.

-Spectacle Animalium par La malle théâtre pour les cycles 1 et 2, le 16 avril.

A cause du protocole le cycle 3 ne pourra en bénéficier ; la compagnie vient de loin et ne dispose que d'un après-midi, soit 2 séances, pour toute l'école .

-Projet équitation : Ce projet, dont auraient pu bénéficier les CE2/CM1 et les CM1/CM2 sur plusieurs séances, a demandé beaucoup de travail et d'énergie à monter, mais il n'a été retenu (1 demande d'école sur 4 a été sélectionnée)

-Nous espérons proposer une sortie scolaire de fin d'année. La ferme et le zoo sont envisagées pour une majorité de classes.

-Carnaval : la date est à revoir en fonction du passage de l'infirmière mais il est envisagé par pôle.

Rappel : pas de crêpes apportées à l'école.

-Photographe : le 12 avril en espérant faire les photos en extérieur ; système différent sans doute.

- Une fête de l'école est difficilement envisageable...à voir en fonction de l'évolution de la crise sanitaire.

-Prochain conseil d'école : mardi 22 juin, nous espérons en présentiel.

Actions passées :

-La venue **du Père Noël** à l'école le jeudi avant les vacances de Noël. Il n'est passé que dans le pôle des maternelles en respectant une distanciation physique.

-Merci à l'APE pour les livres et à la municipalité pour les chocolats.

Actions futures à mener par l'APE :

L'APE est satisfaite de la vente des sapins et des billets de tombola. Elle réfléchit à d'autres actions par bon de commande ou autre. Une réunion est prévue.

Mme Deshayes précise que des cadeaux de Noël ont été offerts à la garderie (notamment un baby foot) et que cette enveloppe budgétaire sera renouvelée.

Question d'un parent d'élèves: Les séances de piscine annulées seront-elles reportées ?

Les créneaux sont repartis entre les différentes classes du secteur dès le début d'année et ne pourront donc pas être récupérés.

7/Questions des parents d'élèves (réponses en italique)

-Questions concernant la discipline en classe qui renvoient au règlement intérieur voté au 1^{er} conseil d'école. Donc ces questions ne seront pas exposées à nouveau r Par contre, une enseignante de l'équipe, se sentant directement concernée, répondra par écrit au parent demandeur.

-Est ce qu' une rentrée scolaire en janvier 2022 pour les petites sections peut être envisageable ?

Non, cela est interdit par la loi qui stipule que la scolarisation des enfants est obligatoire à partir de 3 ans.

- Avez-vous une date à communiquer pour les photos de classe?

Le 12 avril

- Y a-t-il possibilité de créer un outil pour que les parents qui le désirent puissent savoir si les enfants ont correctement mangé et dormi (tableau avec code couleur) ?

Réponse commune avec la municipalité: *Non, mais s'il y a un souci quelconque les parents sont informés. Les enfants ne dorment pas tous toujours et tout le temps, ce qui est normal en collectivité. L'école ne peut pas avoir le même fonctionnement qu'une crèche.*

- Quelles sont les raisons des élèves ayant quitté l'école depuis le début d'année ?

L'enseignante nommée sur la classe des CM1/CM2 le jeudi et le vendredi, est en arrêt depuis la reprise de septembre. Nous n'avons pas toujours eu de remplaçant et différents enseignants se sont succédés pendant plusieurs semaines ce qui a occasionné du brassage entre les élèves et des difficultés d'ordre pédagogique. C'est cette situation, subie par les élèves comme par les enseignants, qui a occasionné ces départs, certains parents craignant que cette situation ne perdure. Le brassage des élèves aux vues de ces conditions a été obligatoire. Suite aux actions des enseignants de l'école, de quelques parents et de la municipalité, un remplaçant, Mr Préhu, est nommé depuis le 8 octobre.

Question d'un parent d'élève : Jusqu'à quand Mr Préhu sera-t-il sur l'école?

L'arrêt de cette collègue est prévu officiellement jusqu'au 11/02. Nous ne savons pas s'il sera renouvelé mais si c'est le cas nous espérons la continuité du remplacement.

Autres questions : Un groupe d'élève serait resté toute la journée dans une autre classe par terre à faire des dessins. Est-ce exact ? Comment faire pour que cela ne se reproduise pas.

La directrice comme les enseignantes de la classe de l'élève (CE1/CE2) n'ont pas été informée de cette situation.

Mme Renouf précise qu'en septembre il y a eu une journée où plusieurs enseignants étaient absents et non remplacés. La répartition a entraîné de gros effectifs par classe (plus de 30). Les classes ne sont pas pourvues d'un mobilier pour accueillir un tel nombre d'élèves et il a fallu organiser un déménagement, difficile à mettre en place sur le temps de classe avec un tel effectif.

Mme Guérin précise qu'à partir d'un nombre trop élevé par classe (35/40), les élèves ne pourront être qu'en récréation prolongée.

Mme Mennier espère que cela ne se reproduira pas mais cela dépend des remplacements mis à disposition ou pas.

Autre question d'un parent: Le nouveau protocole implique 2 m entre élèves pour la cantine. En est-il de même en classe ?

L'éducation nationale n'a pas envoyé ce protocole aux écoles. Apparemment cette séparation est demandée entre 2 classes pour la cantine, pas entre les élèves d'une même classe. (Le protocole a été envoyé aux écoles depuis. La réponse ci-dessus est confirmée).

Mme Deshayes précise qu'elle n'a pas été averti officiellement ; ils ont opéré une recherche suite à l'alerte d'autres mairies.

Mme Ador : Ce protocole n'est peut-être pas définitif. Lors d'une réunion récente, des mairies ont signalé qu'il y aurait des fermetures de cantines si ce nouveau protocole était mis en place. Des changements peuvent encore intervenir.

Mme Deshayes : La mairie a tout organisé en avance, il pourra y avoir retour en arrière si nécessaire. Sans l'accueil dans le centre, ils seraient obligés de fournir des paniers repas froids.

- Pourquoi les élèves conservent le masque pendant le sport ?

D'après le protocole, le port du masque est incompatible avec la pratique du sport.

Réponse : *Extrait du dernier protocole « Les activités physiques et sportives sont interdites en intérieur. Les activités physiques et sportives sans port du masque sont autorisées uniquement à l'extérieur dans le strict respect de la distanciation physique. »*

Donc les élèves portent un masque en EPS lorsque la distanciation physique d'un mètre ne peut être respectée (jeux collectifs, jeux d'opposition...).

- Est ce que les enfants vont pouvoir de nouveau profiter de la médiathèque ?

Mme Deshayes: nous ne pouvons pas en disposer jusqu'à la fin de l'année scolaire ; à voir l'année prochaine.

- Y a-t-il possibilité de garder la même organisation pour les TPS/PS pour l'année prochaine à savoir une seule ATSEM sur la semaine? En terme de repère et de stabilité.

Mme Deshayes : oui

- COVID : Y a-t-il possibilité d'avoir un savon surgras et non hypoallergénique (sécheresse cutanée très prononcée pour beaucoup d'élèves).

Mme Deshayes : sujet très compliqué. Nous avons changé à plusieurs reprises. Nous n'avons pas de solution. Le problème étant qu'un savon surgras peut entraîner des allergies. Nous sommes désolés de cette situation mais nous n'avons pas de meilleure solution.

- Le trou devant le portail est toujours présent, avez-vous une date à laquelle il sera rebouché?

Mme Deshayes : revu

- Sur le parking, c'est, chaque jour, la pagaille.

Point positif : de plus en plus de parents se garent maintenant en marche arrière, ce qui pourrait faciliter le départ en cas d'urgence.

Points négatifs : les sens giratoires ne sont pas respectés et il est impossible de les respecter à l'arrivée des bus.

Les deux bus ne devraient-ils pas se garer l'un derrière l'autre le long de l'abribus ? Les élèves descendant et montant côté abribus n'auraient plus à se faufiler entre les bus et nous gagnerions beaucoup de place pour la circulation des véhicules.

Un petit groupe de réflexion ne pourrait-il pas être constitué ? Mairie : *Ce problème de bus est connu, Mme Deshayes précise qu'elle n'a pas la possibilité d'être présente à ces horaires. Elle va revoir ce sujet avec la personne responsable de la voirie demain soir. Il n'y aura pas de groupe de réflexion mais la personne peut venir lors du RDV.* **Un parent intervient:** Beaucoup de parents attendent devant l'école avec leurs enfants et les 2 bus permettent d'éviter une circulation trop importante, gênante et dangereuse. Il constate que la présence des bus évite que des parents, en se garant juste devant les portails pour ne pas descendre de la voiture, ne mettent en danger les piétons.

En conclusion : Ce conseil d'école est intervenu rapidement dans l'année, la directrice demande aux représentants de parents d'élèves présents si des points sont à soulever pour le prochain conseil (le 22 juin). Aucun sujet n'est soumis à l'ordre du jour du conseil d'école suivant. Séance levée à 19H 45

Présidente du conseil d'école ;Mme Mennier

Secrétaire : Mme Jeanne